



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 fournie par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.



PROCHE DE LA MOYENNE  
NATIONALE

Le secteur cadre de vie-technique se distingue par un taux de chômage relativement élevé. Le secteur santé présente le taux régional le plus faible tout en restant proche de la moyenne globale nationale.



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux

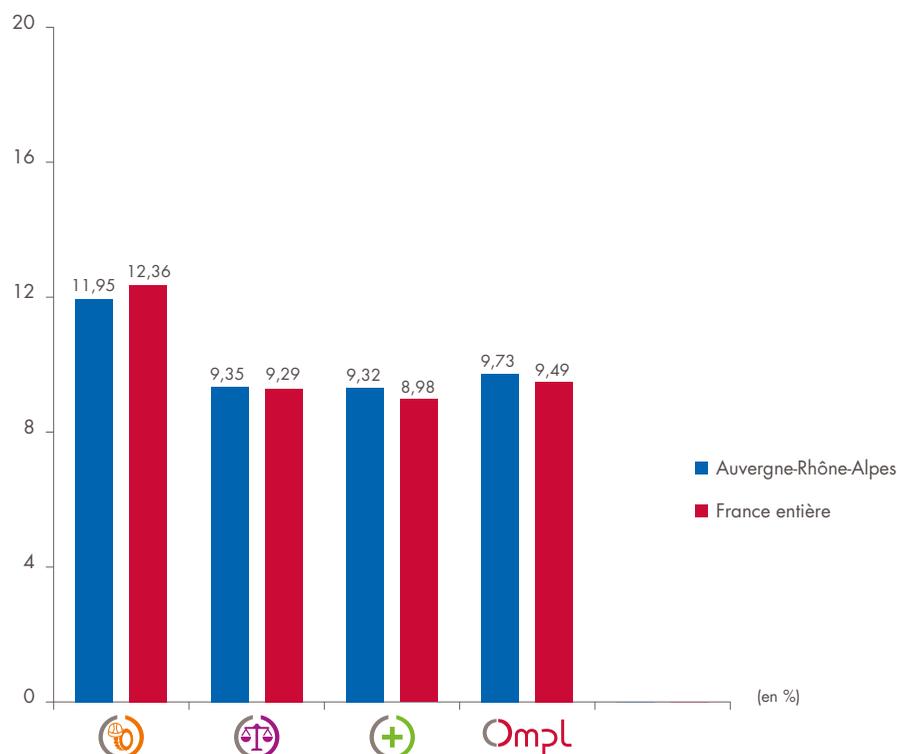


Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires

Taux de chômage<sup>1</sup> annuel par secteur professionnel



1. Taux de chômage global annuel de branche =  $\frac{\text{Nombre de salariés ayant connu une période de chômage indemnisée dans l'année}}{\text{Nombre total de salariés}}$

Cette mesure prend en compte les salariés employés au moins une journée au cours de l'année dans la branche et qui ont connu une période de chômage indemnisée au cours de la même année. Cette mesure, à partir de la DADS, ne peut être comparée à celle de Pôle Emploi.



### STRUCTURE PROCHE DES TAUX NATIONAUX

Bien que la plupart des taux de chômage régionaux soient moins élevés que ceux observés au niveau national, les ordres de grandeur restent similaires. La branche des entreprises d'architecture se singularise au niveau régional par un taux nettement supérieur aux autres branches.

### Taux de chômage annuel par branche professionnelle

Branches professionnelles	Auvergne-Rhône-Alpes	France
	11,95 %	12,36 %
	13,99 %	14,67 %
	11,95 %	12,07 %
	6,74 %	7,30 %
	7,74 %	7,66 %
	9,35 %	9,29 %
	6,87 %	7,07 %
	9,80 %	9,33 %
	10,05 %	11,36 %
	7,92 %	9,19 %
	9,32 %	8,98 %
	11,50 %	11,11 %
	6,71 %	6,67 %
	9,35 %	8,84 %
	2,35 %	2,53 %
	2,14 %	1,76 %
<b>Ompl</b>	9,73 %	9,49 %